

Solidarités CANTON DE LA CHAPELLE SUR ERDRE Ecologie

N° 18 – Avril 2004

Journal d'information citoyenne

Vous avez dit « Développement durable » ?

Protégeons la planète en refusant un nouvel aéroport à Notre-Dame des Landes

Aujourd'hui, on entend parler partout de "développement durable". C'est devenu une tarte à la crème. Derrière ce terme à la mode, se cachent des attitudes et des projets bien différents. Certains vont effectivement mettre le souci de la planète et de notre avenir commun au centre de leurs préoccupations et promouvoir toutes sortes d'attitudes écologiques. D'autres, les plus puissants souvent, vont se contenter de poursuivre leurs activités, en les habillant d'un vernis écologique.

Pourquoi de telles différences ? Parce que l'expression "développement durable" est ambiguë et pernicieuse. Elle rassure car il y a le mot "durable" mais en fait, il n'est pas question d'une "Terre durable" ni même d'une "vie durable", il est question d'un *développement durable*.

D'accord pour parler de développement dans les pays où la misère sévit... Encore qu'il faut préciser ce que l'on entend par développement. Mais que signifie ce terme pour les pays occidentaux ? N'est-il pas temps de parler de partage, voire de sobriété ? Chez nous, le mot "développement" cache trop souvent une course au profit sans limites qui ne s'embarrasse guère d'autres considérations. On nous fait miroiter la "Croissance" comme solution à tous les problèmes. Elle a été la solution dans le passé, mais maintenant, du point de vue de l'avenir de la planète et de notre survie, la croissance n'est pas la solution, c'est le problème.

Est-il souhaitable que le trafic aérien progresse ? Assurément non.

L'avion est l'un des premiers responsables de la dégradation de l'environnement, que ce soit par les tonnes

d'hydrocarbures dépensées ou par les tonnes de rejet de gaz à effet de serre.

Le trafic aérien en question

Est-il souhaitable de favoriser les délocalisations d'entreprises par des tarifs de fret aérien qui ne tiennent pas compte des coûts réels ? Assurément non.

Les délocalisations appauvrissent les populations des pays occidentaux, sans même contribuer à une réelle amélioration des conditions de vie dans les pays pauvres. Les délocalisations ont besoin du transport aérien et celui-ci pollue.

L'Ouest a-t-il besoin d'un nouvel aéroport ? Assurément non.

Nantes-Atlantique est très loin d'être saturé et le terme de cette saturation s'éloigne d'année en année. Tant mieux ! Par ailleurs, l'Ouest dispose déjà d'une quinzaine d'aéroports. L'activité de la plupart d'entre eux est franchement déficitaire. Imaginons de les faire travailler en réseau afin de réduire les nuisances sonores subies par les riverains de Nantes-Atlantique. Cette proposition a été jugée complètement farfelue par les experts du débat public. Pourtant c'est celle qui a été adoptée quelques mois plus tard par les parlementaires français pour éviter de construire un nouvel aéroport parisien.

Quel avenir voulons-nous pour l'agglomération nantaise ? Pour nos régions de l'Ouest ? Contrairement à ce qu'on voudrait nous faire croire, l'Ouest n'est absolument pas "à la traîne" par rapport aux autres régions de France. Nos régions sont dynamiques et attractives. Nous voulons un avenir où chacun ait sa place, où l'optimisation de ce qui

existe déjà serait un témoignage de politique saine, d'anti-gaspillage, de réelle prise en compte de nos responsabilités vis à vis de l'état de la planète, ici et ailleurs.



A ceux qui font miroiter les emplois créés par la réalisation d'un nouvel aéroport, nous disons :

- premièrement, il s'agit d'un transfert d'activités, nous allons "déshabiller Jacques" (le Sud Loire) pour "habiller Paul" (le Nord Loire).

- Deuxièmement : bien sûr de grands travaux susciteront de l'activité mais à l'heure où les besoins sont cruciaux dans des tas de domaines vitaux (santé, social, éducation, recherche...) pourquoi choisir de mettre notre argent dans un projet pharaonique inutile et néfaste pour les équilibres humains, sociaux, économiques et écologiques ? ■

La plaquette publiée par Solidarités Ecologie, "Un autre développement pour l'Ouest, contribution au refus d'un nouvel aéroport, à Notre Dame des landes ou ailleurs" reste disponible auprès des militants (2 €) ou par fichier pdf (par mail auprès de Christian Roy : pierremanuel.roy@free.fr).

Un Chapelain produit il plus de déchets qu'un autre habitant du canton ?

Le contrat de collecte des ordures ménagères arrive à échéance à la fin de l'année à la Chapelle sur Erdre, aussi la Communauté Urbaine vient de lancer un appel d'offres pour le nouveau contrat qui doit prendre effet le 1^{er} janvier 2005.

Deux modifications importantes vont être mises en place à cette occasion :

- Les déchets secs seront collectés en porte à porte dans des sacs plastiques une fois par semaine,
- Les encombrants (gros objets) seront collectés en porte à porte quatre fois par an .

Solidarités Ecologie, associé à la Confédération Syndicale des Familles et au Groupe Nature et Environnement dans le Collectif pour la réduction des déchets, a proposé de profiter de cet événement pour passer à **une collecte** des déchets humides ("tout venant") **par semaine au lieu de deux** puisque la collecte des déchets secs en porte à porte va réduire sensiblement le volume du "tout venant". Par ailleurs, on peut accompagner cette mesure par la distribution de composteurs individuels pour que les déchets putrescibles ne soient plus mis dans la poubelle "tout venant".

Les élus du groupe Verts, Régionalistes et Solidaires ont repris cette proposition lors du débat sur cette question au Conseil de la CUN du 23 décembre 2003. Cela a été refusé sous prétexte que l'on demanderait un effort aux Chapelains alors qu'on va augmenter leur taxe d'enlèvement des ordures ménagères de 10%...

Cette décision amène Solidarités Ecologie à faire un certain nombre de remarques et à poser quelques questions :

- L'augmentation de 10% est due à la nécessité de mettre les deux incinérateurs de l'agglomération aux normes européennes antipollution. Celles-ci deviennent toujours plus sévères pour freiner la dispersion de nombreux gaz polluants cancérigènes dans l'atmosphère.

- Si l'on ne freine pas de toutes les façons possibles l'augmentation de nos déchets, les taxes continueront à progresser à l'avenir car il faudra traiter des volumes de plus en plus importants et limiter de plus en plus les émissions de gaz.

- Depuis longtemps, les habitants des trois autres communes du canton - Sucé, Treillères et Grandchamp - mettent leur poubelle devant chez eux **une seule fois par semaine** et portent leurs déchets secs à des points tri, tout comme ceux des neuf autres communes de la Communauté de Communes Erdre et Gesvres. Est ce que cela veut dire qu'un Chapelain produit plus de déchets qu'un autre habitant du canton ?

- Monsieur Potiron, Président de la Commission Déchets de la CUN et Maire de la Chapelle sur Erdre, s'est donné la possibilité de passer à une seule collecte hebdomadaire en option au 1^{er} décembre 2007. Pourquoi une date si lointaine ?... Vous avez deviné, c'est six mois après les prochaines élections municipales. Aurait-il peur de contrarier le futur électeur ?

- Cette option de pouvoir passer à une seule collecte hebdomadaire de déchets humides avait déjà été introduite dans le contrat actuel à la demande des élus écologistes il y a cinq ans. A ce jour, l'option n'a toujours pas été mise en œuvre. Pourquoi le serait-elle dans trois ans et demi si cela doit contrarier l'électeur ? ■

La révision du Plan Local de l'Urbanisme a démarré

La nouvelle loi (juillet 2000) dite Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU), a changé le Plan d'Occupation des Sols en Plan Local de l'Urbanisme (PLU). Il n'y a pas que le nom qui change : la démarche aussi. Elle se fait en trois étapes :

- **Un diagnostic** qui présente les forces et les faiblesses du territoire. Nous sommes dans cette phase et prochainement, cet état des lieux sur le territoire de la commune nous sera présenté par une exposition et sûrement une réunion publique.
- **Un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** : on peut s'étonner de la juxtaposition de ces deux termes, le législateur l'a voulu ainsi ! Cette phase doit débiter en fin d'année, elle définira le projet de la commune en matière d'aménagement urbain dans un souci de « développement durable ». Toutefois la compétence "urbanisme" ayant été transférée à la Communauté Urbaine, notre PADD communal doit être cohérent avec celui de la Communauté Urbaine de Nantes. Nous espérons que ce dernier aura des objectifs clairs et ambitieux.
- **La dernière étape**, prévue fin 2005, concernera le zonage. La commune sera découpée en diverses zones qui auront une vocation d'urbanisation, agricole ou de zone naturelle. Chaque zone aura un règlement précis qui définira les usages possibles. Il existe déjà un tel découpage, cette dernière étape consiste à le revoir pour le rendre cohérent avec le PADD.

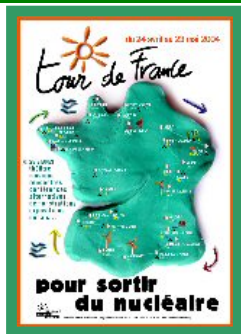
Ces trois étapes se concrétisent chacune par un document. Ceux-ci doivent intégrer des documents déjà validés : Le Plan de Déplacement Urbain (PDU), la charte commerciale et le Programme Local de l'Habitat (PLH). Il s'agit là d'un travail conséquent qui va déterminer l'avenir de la commune. C'est pourquoi il est important que tout le monde puisse s'associer à la démarche de cette révision.

Nos objectifs prioritaires sont les suivants :

- **Freiner l'étalement urbain** et densifier la ville en lui permettant de favoriser le lien social. Pour cela, adopter une charte de qualité pour le bâti et les espaces publics.
- **Valoriser la ceinture verte** existante en préservant toutes les vallées : Erdre, Gesvres, Hocmard et Rupt.
- **Maintenir l'agriculture** péri-urbaine en préservant les terres agricoles.
- **Renforcer l'urbanisation le long des axes de transport en commun**, en intégrant bien sûr le futur tram-train.
- **Diversifier les habitats** (sociaux, accession à la propriété de divers types, location libre ...) et permettre certaines activités économiques dans les zones résidentielles ■

Sortir du nucléaire... c'est quand nous voulons !

Le Tour de France antinucléaire passera près de chez nous, au Carnet, à Redon et à Vannes, les 14 et 15 mai prochains.



Pourquoi s'informer ? Parce que la France est championne du monde pour sa politique nucléaire : 58 réacteurs en activité, sur 20 localités, plus de 1200 sites nucléaires, civils ou militaires, renfermant des déchets... Et un projet de nouveau réacteur EPR pour remplacer les centrales en fin de vie.

Nos voisins européens ont fait des choix totalement opposés. Il n'y a jamais eu de réacteur nucléaire en Irlande, Luxembourg, Danemark, Autriche (où la seule centrale construite n'a jamais fonctionné), Portugal, Norvège (où les plans de construction de centrales ont été définitivement abandonnés en 1986) et Grèce. L'Italie a fermé ses quatre réacteurs après Tchernobyl et abandonné définitivement le nucléaire par référendum en 1988. Les autres pays ont entamé une sortie progressive du nucléaire : Grande Bretagne, Pays Bas, Belgique, Allemagne, Suisse, Espagne, Suède.

Les lobbies pro-nucléaires sont vraisemblablement plus puissants chez nous et/ou nos élus moins responsables.

Le risque de catastrophe est toujours présent, peut-être encore plus fort

maintenant que EDF cherche à réduire les coûts de production. La longévité des centrales françaises vient d'être portée à 40 ans, alors qu'elles avaient été prévues pour durer 30 ans ! Décision prise unilatéralement, sans information.

Le stockage des déchets continue, nous avons créé des risques énormes pour les générations futures, sur des milliers d'années.

Il est possible de sortir progressivement du nucléaire, en suivant l'exemple des pays voisins.

Nous sommes condamnés à gagner ce combat, sauf à accepter l'idée de ne pas léguer une planète habitable à nos descendants. La solution est double :

- **une réduction drastique de la consommation énergétique** : diverses études montrent que les pays riches comme le nôtre peuvent facilement réduire de 50 % leur consommation énergétique sans même réduire le niveau de confort. En particulier, en généralisant les technologies très performantes d'ores et déjà disponibles. Hélas, en France, malgré des campagnes publicitaires estampillées "développement durable", EDF parvient à faire battre tous les ans les records de consommation électrique, par exemple en inventant de nouveaux "besoins" (ouverture électrique des volets, campagne climatisation, etc.). C'est exactement l'inverse qu'il faut faire.

- **un développement massif des énergies renouvelables**. L'Allemagne produit d'ores et déjà l'équivalent de dix réacteurs nucléaires rien qu'avec l'éolien (en France c'est 65 fois moins !). Et de simples panneaux solaires font des merveilles. Certes, on nous rétorque que les énergies renouvelables ont aussi des défauts : mais au nom de quoi les alter-

natives au nucléaire devraient être parfaites alors que l'atome est, de très loin, le plus nuisible ?

Il vaut bien mieux privilégier la solution "économies + énergies renouvelables + thermique" que l'option actuelle "nucléaire + thermique" (nous ne citons pas l'hydraulique dont le développement est quasiment définitif en France). Qui plus est, l'argent prévu pour relancer le nucléaire serait tellement mieux utilisé pour développer, outre les énergies renouvelables, les productions thermiques modernes qui sont peu polluantes et à haut rendement, ainsi que les économies d'énergie.

A terme, la seule solution d'avenir pour l'humanité sera de ne fonctionner qu'avec des énergies renouvelables : elles sont propres et, contrairement au nucléaire, ne permettent pas la mise au point d'armes de destruction massive.

Post scriptum : saviez-vous que depuis l'été 2003, s'intéresser au nucléaire est devenu totalement illégal ? L'arrêté du 24 juillet 2003 classe en effet la quasi totalité de ce qui concerne le nucléaire sous le sceau du secret défense. Le non respect de ce texte fait encourir à celui qui le transgresse des peines allant jusqu'à cinq ans de prison et 75 000 euros d'amende ! Nous vous invitons donc à vous informer ! ■

Contact : réseau "Sortir du nucléaire" regroupant plus de 650 associations et syndicats, 9 rue Dumenges, 69004 Lyon. Une antenne nantaise est en projet.

site : www.sortirdunucleaire.org

Je stationne où je veux !

(... et personne ne me dit rien !)

L'incivilité au volant est une pratique malheureusement très répandue en France. L'une de ses formes les plus dangereuses est l'excès de vitesse, et il faut saluer le courage politique qui a permis depuis deux ans d'en réduire les effets dévastateurs.

Une autre forme, certes moins dangereuse mais particulièrement gênante pour tous les usagers de la rue, est le stationnement sauvage sur les trottoirs. Comme partout, nos communes du canton en souffrent même si, dans certaines municipalités, des initiatives ont amélioré la situation.

A La Chapelle sur Erdre, ce sujet doit être tabou, car dans un lieu bien connu de tous les Chapelains, la rue de la Gascherie, rien ne change (ou si peu !) malgré les nombreuses demandes faites à la municipalité. Les vendredi, samedi et dimanche matins notamment, les trottoirs sont toujours aussi encombrés par les voitures ! Quand un automobiliste stationne sur ces trottoirs il ne pense pas aux piétons qu'il oblige à marcher au milieu de la chaussée, au risque d'accident ...!

La solution relève de la municipalité. **Quel est l'intérêt politique de ce laxisme qui laisse s'installer des pratiques inciviques, potentiellement dangereuses, au détriment de la majorité des usagers ?**

Raz de marée à gauche !

C'est le titre de la presse au lendemain des élections régionales et cantonales. Cette vague a gagné notre canton puisque Treillières, La Chapelle-sur-Erdre et Grandchamp-des-Fontaines ont porté la gauche à plus de 60 % et Sucé-sur-Erdre à 54 %.

Les électeurs ont rejeté massivement la politique du gouvernement aux conséquences néfastes sur les conditions de vie de la population et notamment de celle que nous avons vu manifester : intermittents, chercheurs, pompiers, retraités... Ce rejet est d'autant plus significatif que la participation au vote a été importante : 68,4 % sur le canton, ce qui est inhabituel pour les régionales.

Ces élections ont amené une recomposition complète du Conseil Général et du Conseil Régional. A ce propos, nous saluons une élue "verte" à la Région, originaire de La Chapelle-sur-Erdre : Mado Coirier, née Clouet (à la Mongendrière), un nom bien de chez nous !

Pour la Gauche, la tâche est immense :

- Va-t-elle tourner le dos à l'aspiration populaire comme elle a eu tendance à le faire précédemment, ce qui a amené le 21 avril 2003 ?
- L'hégémonie du parti majoritaire va-t-elle se poursuivre au sein de la gauche ? Ou au contraire l'humilité et l'écoute vont-elles permettre de prendre en compte les idées des autres

partenaires afin de mieux répondre aux aspirations manifestées par ce vote ? Car aujourd'hui les problèmes demeurent.

- Les licenciements continuent, le chômage perdure, les emplois précaires se développent avec des pressions sur le personnel ; les entreprises délocalisent laissant ici les salariés sur le carreau pour profiter de la main d'œuvre à bon marché dans des pays plus pauvres.
- Les jeunes, en particulier, ne trouvent pas de logement et son coût élevé le rend de plus en plus inaccessible aux revenus modestes.
- Il manque de nombreux postes de travail notamment dans les services publics (éducation, santé, recherche, aide aux personnes âgées etc.).
- Par contre, un projet pharaonique d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes existe. Les nouveaux élus auront-ils le courage de le remettre en cause pour consacrer l'argent public à des usages prioritaires ?

Voilà un vaste programme auquel nous voulons apporter notre contribution et dans lequel nous appelons la population à s'investir.

Les élections européennes dans la foulée des régionales

Le 13 juin prochain nous sommes appelés à voter pour désigner les élus européens. Notre vie de tous les jours dépend de décisions européennes. La quasi totalité des produits que nous utilisons couramment sont soumis à une réglementation définie à Bruxelles. Mais qui fixe quoi ? Qui contrôle ? Qui décide de toutes ces circulaires et réglementations ? Avec une ouverture à dix pays supplémentaires, il importe que des représentants de la population soient présents, actifs et à l'écoute pour ne pas laisser aux seuls experts ou aux lobbies le soin de décider.

Les élections européennes sont très importantes, nous appelons la population à y participer massivement.

Nous soutenons la liste des Verts :

- Parce que sur les questions de Solidarité et d'Ecologie, les Verts défendent des valeurs que nous partageons.
- Parce que c'est le seul parti opposé à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes.

Nous vous invitons à la Soirée Publique

Quelle Europe pour la vie de tous les jours ?

Pas de nouvel aéroport à Notre-Dame-des-Landes

Avec la participation de Marie-Hélène Aubert, tête de liste des Verts aux Européennes et qui s'est opposée à l'aéroport de Beauvilliers dans l'Eure, et Ronan Dantec, également candidat et élu Vert à Nantes.

Mercredi 12 mai à 20h30 à la salle des Cent Sillons à Grandchamp-des-Fontaines.

Solidarités Ecologie

Allée des Simonnières

44240 La Chapelle sur Erdre

Rédaction : Michel LACOURARIE, Robert GOMEZ, Gaby HERAULT, Jean Paul MINIER, Yves PIFFARD, Christian ROY, Geneviève LEBOUTEUX, Dominique VERDIER, Gilbert GALLIOT, Denis NOUET.

dessins : Bertrand GESLIN.

ISSN N° 1270-2927 – dépôt légal : Avril 2004

Imprimerie La Contemporaine – Nantes

Bulletin d'adhésion :

NOM, Prénom :

Adresse :

Adhère à l'association Solidarités Ecologie
Allée des Simonnières – 44240 La Chapelle sur Erdre
(cotisation individuelle 11,5 € – couple 15,5 € – chômeurs et étudiants 4,5 €)